

## **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

### **AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LES PROJETS DE RÈGLEMENTS RÉVISANT LE PLAN D'URBANISME, LE RÈGLEMENT DE ZONAGE, LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION, LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT ET LE RÈGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICAT**

**AVIS PUBLIC est donné** que lors d'une séance tenue le 17 mars 2026 , le conseil municipal a adopté les projets de règlements suivants :

- 579-2026      RÈGLEMENT PLAN D'URBANISME
- 580-2026      RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT
- 581-2026      RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION
- 582-2026      RÈGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICAT
- 583-2026      RÈGLEMENT DE ZONAGE

Ces projets de règlements ont pour objet de réviser le plan d'urbanisme et de procéder au remplacement des règlements d'urbanisme dans le cadre d'une révision complète de ces règlements et de se conformer au nouveau schéma d'aménagement de la MRC des Maskoutains.

L'adoption se fait donc de manière simultanée dans le cadre d'une révision du plan d'urbanisme et des règlements d'urbanisme et suivra la procédure y étant rattachée.

Les projets de règlements concernent l'ensemble du territoire de la municipalité.

**Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, lesdits projets de règlements sont soumis à la population pour consultation. À cette fin, une assemblée publique de consultation se tiendra le 2 avril à 19h00 à la salle des loisirs au 922 rue du Centre, Saint-Jude.**

Au cours de cette assemblée, le maire ou une personne désignée par celui-ci expliquera les projets du plan d'urbanisme et des règlements ci-haut indiqués et entendra les commentaires et les interrogations des personnes présentes.

Cette assemblée aura objet de présenter le plan d'urbanisme révisé et la nouvelle réglementation d'urbanisme l'accompagnant à la population et de la consulter à ce sujet.

Ces projets de règlements peut être consulté sur le site internet de la Municipalité. Également, une copie du projet de règlement peut être consultée au BUREAU MUNICIPAL, situé au 940, rue du Centre à Saint-Jude, aux jours et heures d'ouverture des bureaux.

Donné à Saint-Jude, ce 18 mars 2026.

  
\_\_\_\_\_  
Myriam Fournier,  
Directrice générale  
et greffière-trésorière